



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## jeux olympiques

Question écrite n° 49817

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des sports sur le nombre de sportifs français engagés dans la préparation des prochains Jeux olympiques de Londres (Grande-Bretagne). En effet, la proximité géographique de cette rencontre olympique devrait diminuer les coûts de transports de notre équipe olympique qui pourrait ainsi être plus importante. Il serait aussi souhaitable que nous puissions profiter de notre longue tradition de jumelage avec la Grande-Bretagne pour développer entre villes françaises et villes anglaises le thème de l'olympisme. Il lui demande donc quelles informations il est en mesure de diffuser sur cette préparation.

### Texte de la réponse

La qualification des athlètes pour les Jeux olympiques répond à des critères purement sportifs, fondés sur la réalisation, dans les mois voire les années antérieures à l'échéance des JO, de performances qui sont le plus souvent des « minimas » (pour les épreuves chronométriques ou à résultat mesurable) ou un classement obtenu par un ou plusieurs athlètes dans une grande compétition internationale (championnats du monde ou d'Europe) ouvrant droit à un « quota » pour le pays représenté par ces athlètes. En l'espèce, la délégation française était composée respectivement de 343, 321 et 322 sportifs aux JO de Sydney (2000), d'Athènes (2004) et de Pékin (2008). Lors des JO de Londres 2012, le nombre d'athlètes français devrait continuer à se situer entre 300 et 350. Il sera certainement en progression par rapport à Pékin si la France se qualifie dans un plus grand nombre de sports collectifs que pour 2008, puisque seules les équipes de handball masculine et féminine ont participé aux derniers JO en Chine. Ainsi, la proximité géographique de Londres ne sera d'aucun effet sur l'effectif de la délégation française aux prochains Jeux olympiques. Toutefois, cette proximité sera assurément mise à profit par de nombreuses équipes de France ou même étrangères pour accomplir leurs derniers stages de préparation sur notre territoire. Ainsi, la région Nord - Pas-de-Calais devrait logiquement accueillir des athlètes issus de plusieurs fédérations françaises et étrangères dans les semaines précédant les Jeux de Londres, sans toutefois que l'on puisse déjà connaître avec précision les dates, les lieux et les équipes concernés. Le site de l'École nationale de voile et des sports nautiques à Quiberon, qui présente des caractéristiques climatologiques et de navigation très analogues à celle du plan d'eau où se dérouleront les épreuves de voile olympique en 2012, sera certainement très sollicité. D'autres régions françaises pourraient encore être concernées. Par exemple, la Fédération américaine de natation a annoncé fin mai 2009 que le stage terminal regroupant l'ensemble des nageurs américains sélectionnés pour les JO de Londres aurait lieu à Vichy du 16 au 24 juillet 2012.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49817

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé** : Sports

**Ministère attributaire** : Sports

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 19 mai 2009, page 4813

**Réponse publiée le** : 6 octobre 2009, page 9518